
Séance du 11 août 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	10

Objet de la Délibération :
Affouage 2026

L'an deux mille vingt cinq
Le lundi onze août

A 18 heures 00, le Conseil municipal de la commune de St Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre BLANQUÉ

Présents : M. BLANQUE Pierre- M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude - Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. PINDE Jean-Marie

Date de convocation : 7 août 2025

2025 / 035

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de se prononcer sur le projet d'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2025 par l'ONF des coupes suivantes :

Parcelle 33 A

Parcelle 4 R

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

... **ACCEPTE** le projet d'inscription de la coupe ci-dessus,

... **DESIGNE** comme garants :

- M. ECHARD Vincent,
- M. GAURENNE Claude,
- M. BATAILLE Gilbert,

... **SOLICITE** la délivrance de la coupe à la commune,

... **DIT** que le tarif est établi à hauteur de 40 €, les menus produits de 4 stères sont fixés à 85 €,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de fixer en relation avec l'agent responsable de la coupe, ou en son absence avec l'agence, la destination des produits supplémentaires à mobiliser dans la coupe d'affouage concernée (produits accidentels survenus après martelage, voire éventuellement lots à rajouter),

... **RAPPELLE** que le délai d'exploitation est fixé à deux ans,

... **RAPPELLE** le règlement intérieur à respecter,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

